

Service Parisien de Santé Environnementale

☎ 01 44 97 87 87

☎ 01 44 97 87 55

AFFAIRE N° 2019 0504

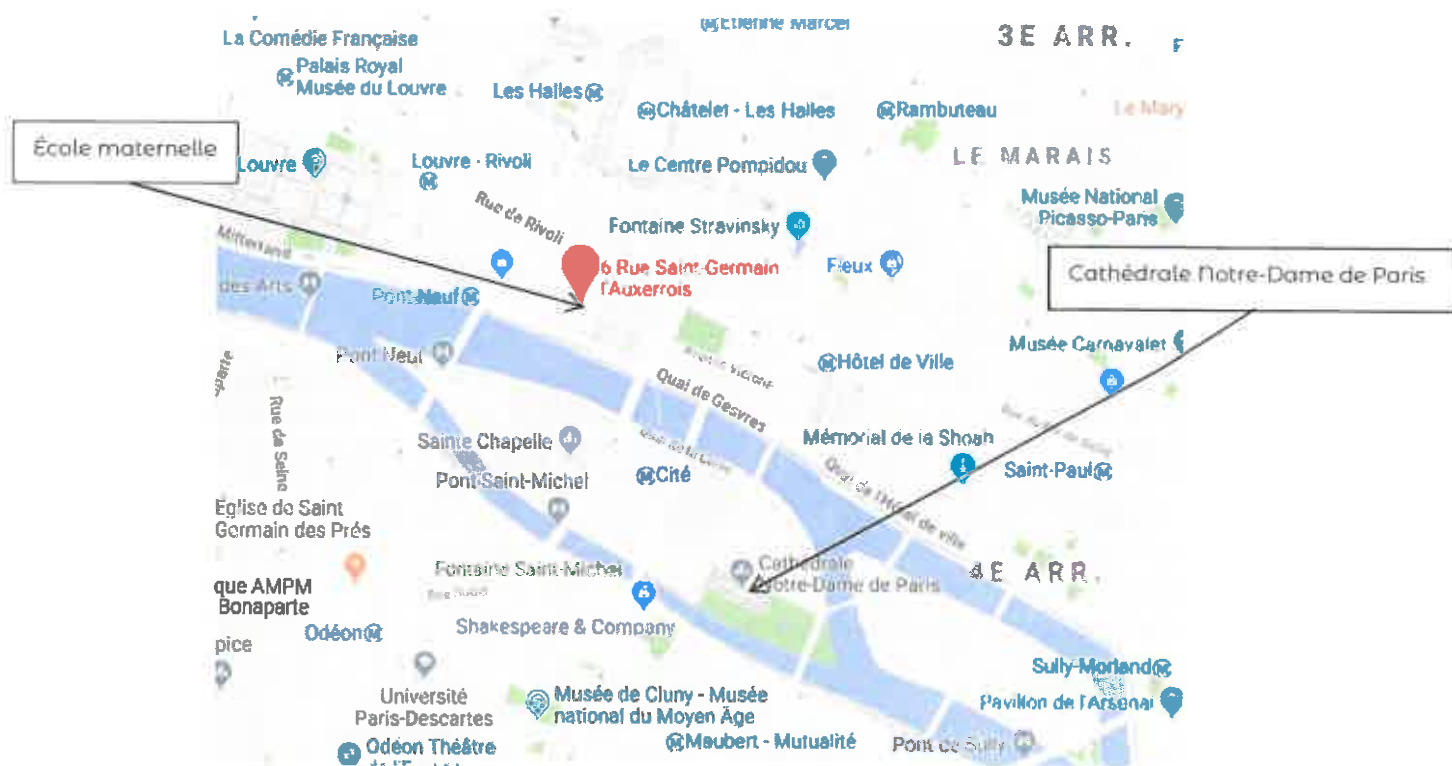
LIEU ETUDIE : École maternelle –6 rue Saint Germain l'Auxerrois 75001 Paris

INTERVENTION DU : 26 juillet 2019

RAPPORT DU : 26 juillet 2019

Prélèvements et analyses du plomb acido-soluble dans les poussières au sol à l'intérieur et l'extérieur

Localisation géographique de l'établissement :



Informations relevées lors de l'intervention :

- Aucuns travaux n'ont été réalisés récemment dans l'établissement.
- Le nettoyage est effectué quotidiennement avec balai humide sur les sols.
- À notre arrivée dans l'école, la cour de récréation était en phase de lavage à l'aide d'un nettoyeur à haute pression.

PRELEVEMENTS ET RESULTATS D'ANALYSE

La méthodologie de mesure du plomb dans les poussières au sol est réalisée selon la norme NF X 46-032. Le prélèvement des poussières est effectué à l'aide de lingettes, suivi par l'analyse qui comprend une phase d'extraction du plomb acido-soluble suivie par le dosage par spectrométrie d'absorption atomique. Les résultats d'analyse sont exprimés en microgrammes par mètre carré ($\mu\text{g}/\text{m}^2$) de surface.

Nom de l'opérateur du prélèvement : G. Macary

Marque et Numéro de lot de la lingette : Prodene Aseptil 08 B221 exp 02/2020




Surface du gabarit : (0.40 x 0.25) m^2

Date de prélèvement des échantillons : 26 juillet 2019

Date de l'analyse des échantillons : 26 juillet 2019

Un échantillon témoin a été effectué : Témoin < 50 $\mu\text{g}/\text{m}^2$

Tableau 1 : résultats d'analyses des prélèvements à l'intérieur des locaux

Référence de l'échantillon	Lieu et localisation du prélèvement dans la pièce	Nature des parements	Propreté visuelle de la surface	Concentration surfacique en plomb acido-soluble ($\mu\text{g}/\text{m}^2$)	Observations
P5 190504/190726/007	Rez-de-chaussée Préau Centre	Linoléum	Propre	< 50	
P6 190504/190726/008	Rez-de-chaussée Dortoir Centre	Tomettes	Propre	< 50	
P7 190504/190726/009	Rez-de-chaussée Salle attenante au dortoir Centre	Tomettes	Propre	< 50	





Référence de l'échantillon	Lieu et localisation du prélèvement dans la pièce	Nature des parements	Propreté visuelle de la surface	Concentration surfacique en plomb acido-soluble ($\mu\text{g}/\text{m}^2$)	Observations
P8 190504/190726/010	Rez-de-chaussée Réfectoire Centre	Linoléum	Propre	< 50	
P9 190504/190726/011	Rez-de-chaussée Loge gardienne Centre	Parquet vitrifié	Propre	< 50	
P10 190504/190726/012	1^{er} étage Classe 6 Centre	Linoléum	Propre	< 50	
P11 190504/190726/013	1^{er} étage Classe 4 Centre	Linoléum	Propre	< 50	
P12 190504/190726/014	1^{er} étage Couloir Centre	Linoléum	Propre	< 50	

Tableau 2 : résultats d'analyses des prélèvements à l'extérieur

Référence de l'échantillon	Lieu et localisation du prélèvement	Nature des parements	Propreté visuelle de la surface	Concentration surfacique en plomb acido-soluble ($\mu\text{g}/\text{m}^2$)	Observations
P1 190504/190726/003	Cour récréation Aire des jeux Après nettoyage (mouillé)	Caoutchouc	Propre	218	
P2 190504/190726/004	Cour récréation Centre Après Nettoyage (mouillé)	Bitume	Propre	< 50	
P3 190504/190726/005	Cour récréation Aire des jeux Avant nettoyage	Caoutchouc	Moyennement propre	< 50	
P4 190504/190726/006	Cour récréation Centre Avant Nettoyage	Bitume	Moyennement propre	233	

Rue St Germain de l'Auxerrois

Plan détaillé masqué afin de préserver
la confidentialité des accès aux bâtiments.

1^{er} étage :

Plan détaillé masqué afin de préserver
la confidentialité des accès aux bâtiments.

CONCLUSION


En conclusion, 12 prélèvements ont été réalisés sur site le 26 juillet 2019.

Les concentrations surfaciques en plomb des prélèvements de poussières à l'intérieur des locaux sont très inférieures au seuil de 1000 $\mu\text{g}/\text{m}^2$ (arrêté du 12/05/2009 relatif au contrôle des travaux en présence de plomb réalisés en application de l'article L. 1334-2 du code de la santé publique).

À l'intérieur, toutes les concentrations relevées dans les locaux sont inférieures à 70 $\mu\text{g}/\text{m}^2$.

La valeur 70 $\mu\text{g}/\text{m}^2$ est citée comme repère par référence au seuil d'intervention rapide défini dans l'annexe 4 de l'instruction n°DGS/EA1/EA2/EA3/EA4/2016/283 du 21 septembre 2016 relative au dispositif de lutte contre le saturnisme infantile et de réduction des expositions.

À l'extérieur, la concentration après nettoyage sur l'aire de jeux **(P1)** est de 218 $\mu\text{g}/\text{m}^2$ et dans la cour **(P2)** est inférieure à 50 $\mu\text{g}/\text{m}^2$. Avant nettoyage, la concentration sur l'aire de jeux **(P3)** est inférieure à 50 $\mu\text{g}/\text{m}^2$ et dans la cour **(P4)** est de 233 $\mu\text{g}/\text{m}^2$.

Nom et signature du technicien	Nom et signature de l'ingénieur
F. Montagne 	S. DOMSIC